



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de Rivière-à-Claude  
Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, QUE : -**

À la session ordinaire du conseil municipal qui se déroulera lundi le 6 juillet à 19h, au 520 Principale Est à Rivière-à-Claude, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025, seront déposés (Art. 176.1 du Code municipale) :

**DONNÉ à Rivière-à-Claude ce 30<sup>ième</sup> jour de juin deux mille vingt-six.**

*Dominic Daoust-Levasseur*

Dominic Daoust-Levasseur  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-maxime-du-Mont-Louis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 14 h 00 et 15 h 00 de l'après-midi, le 30<sup>ième</sup> jour de juin deux mille vingt-six.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30<sup>ième</sup> jour de mai deux mille vingt-six.

*Dominic Daoust-Levasseur*

Directeur général et greffier-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de Rivière-à-Claude  
Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, QUE : -**

À la session ordinaire du conseil municipal qui se déroulera lundi le 6 juillet à 19h, au 520 Principale Est à Rivière-à-Claude, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025, seront déposés (Art. 176.1 du Code municipale) :

**DONNÉ à Rivière-à-Claude ce 30<sup>ième</sup> jour de juin deux mille vingt-six.**

*Dominic Daoust-Levasseur*

Dominic Daoust-Levasseur  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-maxime-du-Mont-Louis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 14 h 00 et 15 h 00 de l'après-midi, le 30<sup>ième</sup> jour de juin deux mille vingt-six.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30<sup>ième</sup> jour de mai deux mille vingt-six.

*Dominic Daoust-Levasseur*

Directeur général et greffier-trésorier